



Communiqué de presse — 291/04/2020

22/04/2020
Page 1 de 2

La Rhénanie-du-Nord–Westphalie, la Basse-Saxe, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre instaurent le port du masque obligatoire

Pressestelle Staatskanzlei
40213 Düsseldorf
Téléphone 0211 837-1134
0211 837-1405
ou 0211 837-1151

presse@stk.nrw.de
www.land.nrw

Protection de la bouche et du nez obligatoires à partir du 27 avril dans les transports en commun et les commerces de détail — Laschet : Nous devons tout faire pour permettre un retour prudent à la normalité.

Déclaration des porte-parole des gouvernements de Rhénanie-du-Nord–Westphalie, de Basse-Saxe, de Rhénanie-Palatinat et de Sarre :

Selon l'avis des gouvernements des *Länder* de Rhénanie-du-Nord–Westphalie, de Basse-Saxe, de Rhénanie-Palatinat et de Sarre, la plus grande unité possible de tous les niveaux de gouvernement, dans le respect des particularités régionales, est d'une importance centrale pour l'acceptation des décisions politiques prises face à la pandémie de coronavirus. Dans une approche commune, la ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat ainsi que les ministres-présidents de Rhénanie-du-Nord–Westphalie, de Basse-Saxe et de la Sarre ont décidé de transformer en obligation la recommandation du port de protections de la bouche et du nez, tels les masques faits à la maison, dans les transports en commun et les magasins. La date d'entrée en vigueur de cette obligation est fixée à lundi prochain. Les citoyennes et les citoyens ainsi que les entreprises commerciales auront ainsi le temps nécessaire pour se préparer à appliquer les nouvelles réglementations. En attendant, nous continuons d'appeler les citoyennes et les citoyens à se couvrir le nez et la bouche dans les transports en commun et lors de leurs achats en magasin.

M. le ministre-président Armin Laschet déclare en outre : « la Rhénanie-du-Nord–Westphalie reste fidèle à ses principes : le retour à une normalité responsable est étroitement lié au respect systématique de la protection sanitaire. Nous avons besoin de réglementations aussi similaires que possible dans tous les *Länder* allemands. Le plus important, c'est

toujours de garder ses distances et de respecter jusqu'au bout les règles d'hygiène. Selon l'avis des experts, le port de masques confectionnés à la maison peut contribuer à réduire les risques d'infection. Nous devons tout faire pour permettre un retour prudent à la normalité, et l'obligation du port du masque dans certains domaines de la vie publique peut être un outil judicieux.

La Rhénanie-du-Nord–Westphalie va ajuster ses réglementations pour les commerces de détail avec celles des *Länder* voisins de Basse-Saxe, de Hesse et de Rhénanie-Palatinat. L'objectif est de permettre, dès lundi, aux entreprises d'ouvrir si elles peuvent réduire leur surface de vente à 800 m² au maximum. Elles devront bien sûr respecter des conditions d'hygiène, de contrôle d'accès et éviter la formation de files d'attente. Cette décision est prise sur la même ligne que presque tous les *Länder*. Elle est conforme à notre culture du choix équilibré, qui fait passer la protection de la santé et de la vie au premier plan, tout en prenant en compte la situation des entreprises et de l'emploi. »

Ce texte est également disponible via Internet à l'adresse du gouvernement du Land www.land.nrw

[Informations générales sur la protection des données](#)